

COMITE SYNDICAL

REUNION DU JEUDI 7 FEVRIER 2013

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1^{er} Vice Président), Monsieur Christian MUR (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (2^{ème} Vice Président), Monsieur Georges-André PASTOR (Titulaire), Monsieur Emmanuel MOULIN (Titulaire), Monsieur Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Monsieur Alain PARMENTIER (Titulaire), Monsieur Bernard ROUSSET (Titulaire), Monsieur Grégory JOSEPH (Titulaire), Monsieur Victor LOPEZ (Suppléant), Monsieur Yves LECAUDEY (Titulaire), Monsieur Martial MIGNET (Titulaire), Monsieur Bernard FRAICHE (Titulaire), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Pierre GASNAULT (Suppléant), Monsieur Jean Michel LEAL (Titulaire), Monsieur Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Jacky LAPORTE (Titulaire), Monsieur Jean BUNGERT (Titulaire), Monsieur Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Monsieur Walter GRUBER (Suppléant).

DÉLIBÉRATION N°20130207_009

Demande de subventions Haut Débit

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130207_009
Demande de subventions Haut Débit

CONSIDÉRANT que le projet d'aménagement numérique du territoire s'insère dans des dispositifs locaux, nationaux et communautaires portés par des partenaires comme notamment la Région Aquitaine, l'État ou l'Europe.

CONSIDÉRANT que le projet d'aménagement numérique vise à mutualiser des infrastructures et des compétences en Gironde.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir m'autoriser à solliciter toutes subventions et partenariats nécessaires auprès des financeurs possibles dans le cadre du projet d'aménagement numérique du territoire.

Adopté à l'unanimité,
 Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Pour expédition conforme,

Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5,25 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	4	21	25
Suffrages exprimés	21	21	42
Votes pour	21	21	42
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
 Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)